

Amicale des nantonnais

Cinéma plein air

SAMEDI 6 JUILLET
TERRAIN DE SPORT
22h

Repli au foyer en cas de mauvais temps



Allant vers...

Marché Court-Circuit : de 17h00 à 19h00,
Petit marché tous les vendredis
au Bourg de Nanton

Grand marché tous les derniers
vendredis de chaque mois.



Ball trap



La Diane organise son traditionnel
ball trap
les 27 et 28 juillet
dans le bas de Vincelles

Amicale des vinchollais

JEUDI 4 JUILLET APRES L'ECOLE
TERRAIN DE SPORT
(à la cantine en cas de pluie)



Si tu as des fournitures scolaires, des manuels, livres de révision que tu n'utilises plus, viens les mettre à disposition pour qu'ils puissent servir à d'autres.

Tu pourras aussi prendre ce dont tu as besoin !

Chemin des écoliers



A vos agendas !

VENDREDI 28 JUIN APRES L'ECOLE
RV sur le terrain de sport

Jeux-boissons-hot dog-gâteaux
Tombola

Samedi 13 Juillet

Feux d'artifice Nanton

17h00
Spectacles

20h00
Buvette : Bière pression, Soft, Restaurations sur place,
Animation musicale

22h30
Feux d'artifice

Organisé par l'amicale des Nantonnais et de la commune de Nanton

Concert gratuit

Venez célébrer la fête de la musique lors d'un concert organisé par l'association de Corlay Les vers pleins

Le 21 juin
À partir de 19h au foyer rural



Rappel tondeuses

Nous vous rappelons les horaires afin de ne pas importuner vos voisins :

- 8h à 12h et de 14h à 19h les jours ouvrables
- 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- 10h à 12h le dimanche

Donc pas de tondeuse entre midi et 14h afin de laisser les gens déjeuner tranquillement sans bruit et pas de tondeuse après 19h ce qui assure à tout le monde une soirée sans bruit.

Etat civil

Naissances

Tom CONNELLY TUPPONI, le 27 mars, Le Bourg
Léonie DURIAUX, le 29 avril, Sully
Astrid PERRUSSET, le 22 mai, Sully

Décès

Mr RAGAIGNE Julien, le 6 mars, Vincelles
Mr GUILLET Jean, le 10 mars, Sully
Mme BARBIER Germaine, le 23 mars, Le Bourg
Mme DUTEL Clarisse, le 16 mai, Vincelles
Mme BONIAU Monique, le 24 mai, Corlay

Espace info Nanton

Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 91 Juin 2024

Directeur de la publication :
Véronique Dauby
Rédaction et administration :
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau,
Estelle Protat
Photos : mairie - Imprimé par nos soins.



Edito du maire

Si ce n'est pas toujours avec le beau temps, l'été arrive néanmoins avec son lot de manifestations : cinéma, kermesse, marché de producteurs et les traditionnels feux d'artifice ; vous pouvez retrouver dans cet espace info toutes les dates à retenir pour participer à ces différents événements. D'autres rendez-vous vous seront donnés prochainement comme la réouverture du café qui prend un peu de retard mais ne saurait tarder maintenant, une fois que les formalités administratives seront terminées.

Lors de ce premier semestre 2024, nous avons continué dans l'aménagement de la cour de l'école (voir p.3) : les plantations ont été réalisées début mai avec les enfants et elles se portent bien grâce aux nombreuses pluies qui sont tombées ces derniers temps. Même si la DASEN a pris la décision de fermer une classe sur Nanton, les trois classes restantes seront réparties de façon à ce que les travaux effectués profitent aux enfants et aux enseignants, et le conseil pourra prendre le temps de réfléchir au devenir des bâtiments les plus anciens.

Les comptes administratifs 2023 et le budget prévu pour l'année 2024 vous sont également présentés en deuxième page. Nous avons choisi ces deux dernières années d'investir en réhabilitant nos bâtiments pour répondre aux problématiques des économies d'énergie, mais aussi pour assurer la relance de notre multi-commerce. Nous sommes allés chercher toutes les aides possibles pour réaliser ces projets qui seront un atout pour la vie de notre village. Pour ce qui est de l'énergie, nos travaux ont permis d'absorber une bonne partie des hausses et nous continuerons avec l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école à dépenser moins, ce qui est une gageure. Quant à notre commerce, l'outil que nous proposons à la location-gérance répond maintenant à toutes les normes en vigueur, ce qui est souvent complexe et coûteux mais c'est un élément essentiel de notre commune et vous êtes nombreux à attendre sa réouverture.

En tout cas, beaucoup de lieux pendant les prochains mois pourront vous permettre de vous rencontrer et votre conseil ainsi que les membres du CCAS seront ravis de partager ces moments avec vous.

Véronique Dauby

Soutien pour l'achat d'un fauteuil adapté

Le CCAS de Nanton soutient le financement participatif pour venir en aide à Frédéric Lapalus, atteint de la Chorée de Huntington, dans l'acquisition d'un fauteuil adapté.

Sans aide ce lourd investissement financier lui est impossible.

Vous pouvez participer via la cagnotte en ligne :
<https://app.lacagnottedesproches.fr/cagnotte/un-fauteuil-pour-mon-papa/>



Une urne sera mise à disposition lors du marché du 29 juin.

CCAS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX
29 juin 2024 - Stade de Nanton
DE 17H00 À 21H00

Animation musicale

Jambon à la broche et légumes de saison
sur réservation uniquement,
à déguster sur place ou à emporter.
12 € LA PART

contact : mairie-nanton@wanadoo.fr

Buvette
Assiette apéritive à déguster sur place

Ouverture du café

Fin juin-début juillet,
ouverture du café-restaurant
et épicerie



PLUi

Le PLUi est entré en vigueur en mars 2024. Si certains travaux ne nécessitent pas de demande de permis de construire, ils doivent cependant respecter les consignes du PLUi que vous pouvez consulter sur le site de la communauté de communes, dans l'onglet PLUi, dossier du PLUi approuvé, dossier règlement.

Comptes administratifs 2023

BUDGET PRINCIPAL

Recettes 2023	447 848.20 €	Nous avons fait encore un virement de 55 000 € cette année du leg reçu pour le basculer sur le budget commerce. Si on enlève cette somme des dépenses, l'exercice de l'année est donc positif.
Dépenses 2023	497 448.68 €	
Excédent fonctionnement	140 273.89 €	
Excédent d'investissement	36 248.46 €	

COMMERCE

Recettes 2023	55 000.54 €	Le déficit d'investissement correspond aux travaux engagés pour notre café et il sera comblé par l'excédent de fonctionnement.
Dépenses 2023	2 297.72 €	
Excédent fonctionnement	85 726.87 €	
Déficit d'investissement	- 62 211.94 €	

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Recettes 2023	15 063.38 €	L'excédent d'investissement nous permettra d'installer de nouveaux panneaux photovoltaïques sur une partie du toit de l'école. Une partie de l'électricité produite sera de l'auto-consommation.
Dépenses 2023	6 029.30 €	
Excédent fonctionnement	31 687.95 €	
Excédent investissement	17 910.50 €	

Budget prévisionnel 2024

Liste des investissements	Dépenses envisagées	Recettes / remarques
Cour d'école	55 153.20 €	Le fonds leader et la Région nous subventionnent à 80%. Le reste à charge pour la commune sera de 10 000 €
Accessibilité des toilettes de L'école du bas	30 388.88 €	Les premiers devis sont importants mais nous cherchons des solutions pour amoindrir ce coût
Récupérateurs eau de pluie	5 000 €	Nous devons commencer à réfléchir pour installer des récupérateurs à différents endroits de la commune.
Toit des logements de la guiche	66 090.78 €	11 015.13 € nous ont été attribués par le département. Un seul projet a été retenu. Le coût en revanche de ce type de travaux ne fait qu'augmenter.
Camion	15 000€	Le camion a été changé depuis peu.
Plantations	1 200€	Dont 1 000 € attribués par communauté de communes pour des plantations à différents endroits de la commune.
Cimetière	1 200 €	Quelques travaux d'aménagement sont à envisager.

Lors du vote du budget, le conseil doit se prononcer chaque année sur l'augmentation ou non du taux des taxes locales. Cette année, l'état a augmenté les bases locatives de 3.9%, la communauté de communes a augmenté son taux de 3.5%.

Le conseil municipal quant à lui, a décidé de ne pas augmenter le taux pour ne pas majorer les dépenses des ménages.

Réfection de la croix, route de la Chapelle de Bragny



Vous l'aviez sans doute noté, la croix de mission de la D 147 (route qui relie Nanton à la Chapelle de Bragny), avait perdu depuis quelques temps une partie de sa branche transversale. Des habitants, sensibles à la conservation du patrimoine bâti, ont proposé leurs services pour effectuer la restauration de l'édicule. Avec l'accord de la municipalité et sa participation financière, c'est aujourd'hui chose faite. Reste la touche finale : un bon nettoyage et le passage d'une couche de produit imperméabilisant pour lui redonner son aspect d'antan et la protéger des intempéries.

Un grand merci à Philippe de SARS, Pascal DECHENAUD et François SEGUIN pour leur engagement dans la préservation du patrimoine local !



Plantations



Jardin forêt

Sur deux demi journées, les classes de CM1 et CM2 ont entretenu les plantations du jardin forêt et découvert l'évolution des cabanes de saules plantées l'année dernière. Ce projet qui s'inscrit sur plusieurs années motive toujours autant les différentes classes.

Cour de l'école

C'est avec enthousiasme et beaucoup d'énergie que les enfants des classes de CE1 et CE2 ont aménagé leur cour en plantant un olivier, un pommier et un amandier.

Par groupes ils ont sélectionné des branches de saules, les ont plantées et tressées pour construire une cabane qu'ils ont de suite investie... Vivement que le feuillage soit plus dense !

Les carrés potagers permettront dans un second temps de cultiver des herbes aromatiques et des légumes.

Malgré l'absence de soleil, adultes et enfants ont passé un excellent moment.

D'autres aménagements viendront compléter cet espace : récupérateur d'eau de pluie, pas de géant, mur d'escalade.



Bravo aux enfants, merci aux enseignants et également à la forêt gourmande qui nous a offert les branches de saule.